

Sommaire

Page : 1

La Loi sur l'autonomie !

Ouvrez là : 'Horizon !

L'Etat va emprunter ...

Page : 2

Utopie d'hier 30H-30 ANS

Page : 3

**Retraite de chien ou chienne de
retraite!**

La petite qui fait du jaune!

Page : 4

EDF va matraquer

Choisis ta piaule Camarade !

Prochaine réunion



L'HORIZON...

Notre « camarade Président normal » avait annoncé en 2012 une « nette amélioration de la situation économique à l'horizon 2013 voire 2014 ».

Or, si l'on regarde dans un dictionnaire la définition du mot horizon, il est noté : *ligne imaginaire qui recule au fur et à mesure que l'on avance.... !*

**Il semblerait que...
...ça se confirme !!!!**

La Loi sur l'autonomie : Nouveau report jusqu'en 2015 ?

Le Premier ministre affirme que la loi sur l'autonomie des personnes âgées sera préparée "avant la fin de l'année" mais "interviendra plutôt en 2014", dans un entretien au magazine Notre Temps du mois d'octobre.

"Le projet de loi sera préparé avant la fin de l'année; ensuite son adoption dépendra du calendrier parlementaire. Mais elle interviendra plutôt en 2014", déclare Jean-Marc Ayrault. Il s'agit donc d'un nouveau décalage dans le temps, le texte initial devant être finalisé en 2013 pour un vote en 2014.

La réforme reposera sur "trois piliers" selon lui : "l'adaptation des logements, de la ville, la mobilité...; la prévention, pour vieillir en meilleure santé; et l'accompagnement de la perte d'autonomie, notamment en modernisant le système de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie) et en offrant des solutions de répit aux proches, aux aidants".

En août 2011, Roselyne Bachelot avait annoncé le report à 2012 de la réforme du financement de la perte d'autonomie, et en janvier 2012, Nicolas Sarkozy avait invoqué la contrainte budgétaire pour reporter cette réforme à 2013, c'est-à-dire après les élections présidentielles.

François Hollande avait de son côté annoncé le projet de loi en 2012 pour une entrée en vigueur en 2013, avant de reporter le projet de loi en 2013 pour une entrée en fonctionnement en 2014. Jean-Marc Ayrault vient d'annoncer un report de la loi en 2014... pour une éventuelle entrée en vigueur en 2015 ?

***L'Etat va emprunter 4,5 milliards d'euros pour
régler l'ardoise du Crédit Lyonnais...***

*Vaut mieux sauver les banques que le peuple.
Même les ultras libéraux américains ont laissé
couler Leman Brothers....
Mais bon, dit-il !*

Utopie d'hier, révolution d'aujourd'hui, réalité de demain?

«30 heures, 30 ans !»

Ce qui manque cruellement c'est un peu d'imagination à la place de la résignation !

Plutôt que demander le maintien de la retraite à 60 ans et discuter sur les 35 heures ne vaudrait-il pas mieux passer à l'offensive :

le mot d'ordre syndical ne devrait-il pas être : « 30 heures de travail et 30 ans de cotisations » ?

Ce n'est pas en s'arque-boutant sur ce que l'on a, mais en demandant davantage que l'on progressera et que l'on fera disparaître ce petit sourire compatissant des lèvres du patronat...

« Et si on essayait d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple. » **Boris Vian**

⇒ *Imaginez, à la fin du 19ème siècle. Les gens qui n'avaient plus la force de travailler étaient dépendants de leur famille ou alors étaient à la rue. Et un jour, certains ont dit «il faut que l'on ait un salaire toute notre vie, même lorsque l'on ne pourra plus travailler » ; c'étaient des utopistes paraît-il ! Et pourtant on a fait la retraite...et maintenant ils veulent nous la reprendre.*

⇒ *Lorsqu'au début des années 1900 les ouvriers ont réclamé des droits et une diminution de la journée de travail, c'était complètement irresponsable paraît-il ! Et depuis le temps de travail n'a cessé de diminuer... et maintenant ils veulent nous faire travailler plus.*

⇒ *En 36, ça a été l'apothéose, les travailleurs ont carrément demandé à être payer sans rien faire : les congés payés, qu'ils*

appelaient ça, c'était une aberration paraît-il ! Et les vacances sont devenues depuis une institution... au grand dam du patronat qui ne l'a toujours pas digéré, et nous rejoue sans cesse sa vieille rengaine !

⇒ *En 45, le CNR, fort de sa participation à la libération de la nation a imposé des mesures délirantes (paraît-il) : sécurité sociale... ?. De l'autre côté, beaucoup ont fait profil bas car ils avaient collaboré avec l'ennemi et ont patiemment attendu des jours meilleurs pour eux.*

⇒ *En 68 : la révolte de mai a fait transpirer la bourgeoisie, et a permis d'obtenir d'importantes augmentations de salaires et de nouveaux droits syndicaux et sociaux mais, ...le peuple dans la rue montrant les dents, a fait peur à nos élites qui se sont jurés : plus jamais ça !*

Il manquerait 20 milliards pour les retraites ? Et alors, nous prouvons que l'argent existe !

⇒ **200 milliards d'euros** : c'est le montant de la richesse créée par le travail, détournée chaque année des salaires vers les profits, depuis 30 ans,

⇒ **330 milliards d'euros** : c'est le montant des richesses cumulées par les 500 plus grosses fortunes de France en 2013, en progression de 25 % par rapport à l'année 2012,

⇒ **40,9 milliards d'euros** : c'est le montant des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2012, en augmentation de 5 % par rapport à 2011,

⇒ **200 milliards d'euros** : c'est le montant cumulé des aides publiques, déversées chaque année aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie.

⇒ **30 milliards d'euros** : c'est le montant des exonérations de cotisations sociales patronales accordées chaque année aux patrons.

⇒ **80 milliards** : c'est le niveau de la fraude et de l'évasion fiscale.

⇒ **10 milliards** : ce sont les ressources en cotisations sociales aux horizons 2020 qui pourraient être atteintes en appliquant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (pour rappel les salaires des femmes sont inférieurs de 27% à ceux des hommes).



"L'utopie est simplement ce qui n'a pas encore été essayé."

Théodore Monod

Alors que les caisses du patronat sont pleines, les profits, notamment des grands groupes, explosent, la France se classant au 7e rang de la richesse moyenne par ménage dans le monde et comptant 2,2 millions de millionnaires, il est indispensable d'exiger une autre répartition des richesses et d'imposer, par la mobilisation ou tout autre moyen un rapport de force afin de récupérer notre dû, car la bourgeoisie, le capital et le Medef ne nous feront aucun cadeau, et nous n'aurons que ce que nous prendrons ...

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! ... Henri KRASUCKI

Pour rappel en 1970 il fallait 120 trimestres soit 30 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein, puis en 1971, la loi Boulin l'a fait passer à 150 trimestres soit 37,5 ans. Maintenant il faut 172 trimestres c'est-à-dire 43 ans, et ils ne comptent pas s'arrêter là. Jusqu'à quand allons-nous accepter de nous laisser dépecer ?

A SUIVRE dans le prochain N° : « Pourquoi gagner moins à la retraite qu'en activité ?

Et pendant ce temps, un certain nombre de retraités ont un



mal... de chien à survivre avec leur pension !

En France, on récompense les chiens policiers avec une médaille d'honneur.

Les Britanniques, eux, préfèrent leur offrir des retraites!

La police d'une ville britannique a jugé que ses chiens policiers méritaient une retraite, au même titre que n'importe quel agent.

Ils toucheront donc une retraite de 1800 euros sur trois ans.

La petite qui fait du Jaune : non ce n'est pas du pastis !

Poste. Une minuscule fonderie nantaise assure depuis 1949 le parc national des emblématiques objets jaunes qui émaillent le quotidien de nos rues et places.

La petite boîte qui fabrique les boîtes aux lettres

■ C'est une minuscule usine coincée derrière de grands bâtiments industriels à l'ouest de Nantes: la fonderie Dejoie et Cie fabrique depuis 1949 les emblématiques boîtes jaunes en aluminium de La Poste française, un artisanat minutieux perpétué jusqu'à nos jours par seulement 13 salariés. «*Mon métier est un plaisir*», confie Frédéric Olivero en versant avec soin dans un moule l'aluminium brûlant qui emplît sa longue louche verte. Frédéric Olivero a repris le prestigieux poste de fondeur il y a seulement deux ans. «*Je suis fondeur depuis trente ans, ça me plaît énormément, mais là, en plus, pour les boîtes postales, c'est valorisant*», ajoute-t-il en sortant avec une paire de longues tenailles la pièce déjà solidifiée mais encore brûlante, qui deviendra le pied circulaire d'une boîte aux lettres de rue.

Créée en 1929, d'abord spécialisée dans la fonderie de plomb, pour les scellés notamment, la fonderie Dejoie est passée à l'aluminium après la guerre, du fait de la pénurie. Et elle a obtenu en 1949 le marché des boîtes postales. Un marché prestigieux mais peu sujet au renouvellement. Depuis la guerre, l'institution



La Poste commande environ 1.500 boîtes par an. AFP

postale n'aura mis en place que quatre modèles successifs: en 1945, une boîte bleu sombre à liserés jaune, puis, en 1950, la première boîte jaune, à liserés bleus cette fois. En 1960, finis les liserés, trop compliqués à entretenir. Mais le symbole de la Poste reste bleu, en 1980 on arrondit les angles puis sur le tout dernier

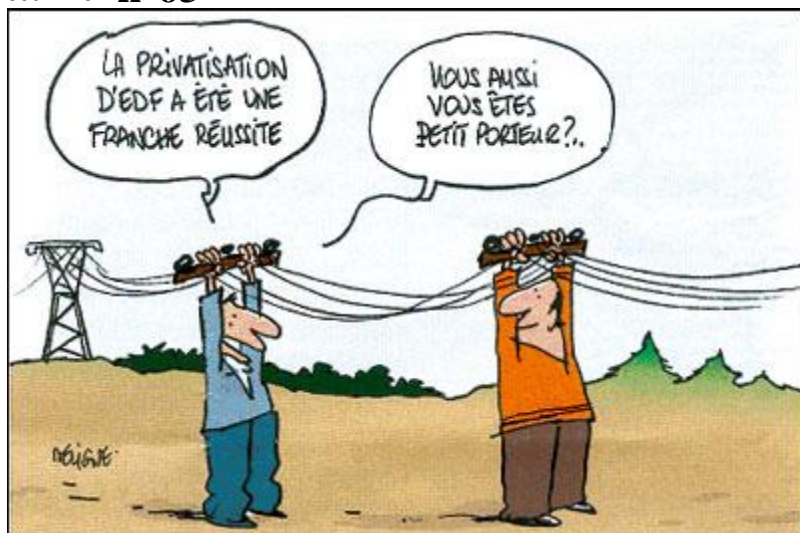
modèle, 2010, on encadre d'une bande grise arrondie les ouvertures destinées au courrier.

Compte tenu du soin apporté à leur fabrication et des qualités de l'aluminium, résistant et peu sujet à la corrosion, ces boîtes s'avèrent en outre, à l'usage, quasi indestructibles. «*Certaines encore en fonction dans la rue datent des*

années 60. Ce n'est pas bon pour nous, ça ne se détruit pas», regrette en souriant mais non sans fierté Laurent Lécole, directeur général de Dejoie et Cie. La fonderie a dans le passé fabriqué des boîtes postales pour le Maroc ou encore l'Arabie ou le Qatar, «*mais de manière générale, la plupart des pays tentent de favoriser leurs usines nationales*», souligne-t-il, «*du reste, tous nos sous-traitants sont français*».

Tous modèles cumulés, la Poste commande aujourd'hui quelque 1.500 boîtes par an, pour «*remplacer celles qui sont cassées, pour les nouveaux lotissements, ou bien certaines communes qui souhaitent un renouvellement*», explique Laurent Lécole. Certains bâtiments de l'usine sont classés au patrimoine de la ville, mais c'est désormais la boîte aux lettres dernier cri qui en sort, celle qui a été élaborée en 2010. Comme leurs milliers de grandes soeurs, sur le côté droit, chacune de ces boîtes porte une plaque indiquant le nom de la fonderie et l'année de fabrication. Cet objet exerce un certain attrait auprès des collectionneurs. Sur les réseaux de vente en ligne, on peut trouver des boîtes aux lettres anciennes et «*réformées*».

Les Post' Hier n°63



Factures : Attention, EDF va matraquer !

Les usagers non mensualisés (qui sont aujourd'hui des clients !) ont reçu récemment, avec leur dernière facture, des précisions sur les « conditions générales de vente ». Bien peu sans doute ont lu tous les articles. L'un mérite d'être signalé : **l'article 8.1 sur le paiement des factures.**

Il y est écrit, à propos des « pénalités applicables en cas de retard de paiement », que « le montant ne peut être inférieur à 7,50 euros

TTC. Elles sont applicables à compter du jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. » Cette mesure s'appliquerait **à partir du 1er février 2014.**

Jusqu'à présent, les usagers qui payaient en retard recevaient au bout d'un moment une lettre de relance, mais pas de pénalité, ou alors extrêmement minime. Cette fois, EDF veut pousser tous les usagers à opter pour la mensualisation, que cela leur plaise ou non. **Une seule journée de retard coûtera 7,50 euros !**

Voilà comment un service autrefois "public" s'octroie tous les droits pour matraquer les ex-usagers.

Les aides personnelles au logement, APL et ALS, ne seront revalorisées en 2014 qu'au 1er octobre au lieu du 1er janvier...

Choisis ta piaule Camarade !

...selon un compromis intervenu lors du débat budgétaire à l'Assemblée entre le gouvernement et sa majorité.

En parallèle, le gouvernement s'apprête à faire un cadeau de 735 millions sur les plus-values immobilières.

TU PEUX OU TU PEUX PAS ?

La Prochaine.....

Réunion Mensuelle des Retraités-ées

Jeudi 21 novembre

9 heures 30

Syndicat CGT Retraités La Poste 13

55 av de la Rose
La Beauvèze B6 ex D
13013 MARSEILLE

.. et on t'y attend !

Les enveloppes-réponses ce n'est pas la joie !

Nous avons pensé à un autre moyen pour avertir si tu peux –ou pas- venir- à cette réunion ...

Voilà deux numéros de portable



06.09.43.73.33 (sauf heures repas)

06.83.18.55.88 (" " ")

Tu laisses simplement un message indiquant :

- 1 Ton nom et prénom.
- 2 Un bref 'Je peux ou je ne peux pas.
- 3 On comptabilise les présents annoncés
- 4 On avisepour le repas !

Un SMS te seras renvoyé en cas d'annulation de ladite réunion

Et si tu ne peux pas venir à cette réunion, tu pourras, peut être, venir à celle du Jeudi 19 décembre 2013 ? Ou à celles de 2014 qui auront lieu tous les 3ème jeudi du mois !